



## À PROPOS DE CE DOCUMENT

**O**uvrir des portes sur le monde : *Priorités du Canada en matière d'accès aux marchés internationaux, 1998* définit les priorités du gouvernement dans ses efforts pour faciliter l'accès des exportateurs et des investisseurs canadiens aux marchés étrangers au moyen de toute une série d'initiatives multilatérales, régionales et bilatérales en 1998. Le document décrit également les résultats accomplis dans ce domaine en 1997 et qui bénéficieront aux entreprises canadiennes. Les sujets couverts vont des objectifs généraux du Canada dans les négociations qui se déroulent au sein de l'Organisation mondiale du commerce jusqu'aux détails de désaccords spécifiques qui surgissent dans nos échanges bilatéraux. Le document ne prétend pas offrir un catalogue complet des activités entreprises par le gouvernement dans le but de faciliter l'accès aux marchés étrangers, ni un répertoire exhaustif des obstacles étrangers au commerce ou aux investissements.

Le Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI), secondé par ses ambassades et missions à l'étranger, a coordonné la préparation de ce rapport avec le concours d'autres ministères fédéraux (notamment ceux de l'Agriculture et de l'Agro-alimentaire, des Finances et de l'Industrie), ainsi que des gouvernements provinciaux et, évidemment, des Canadiens qui poursuivent des activités commerciales à l'étranger. Les renseignements présentés reflètent la situation à la fin de février 1998.

*Ouvrir des portes sur le monde : Priorités du Canada en matière d'accès aux marchés internationaux, 1998* représente à la fois une mise à jour et un développement plus poussé des thèmes abordés dans *Priorités du Canada en matière d'accès aux marchés internationaux - 1997*, rendu public par le ministre du Commerce international en mars 1997. Ce rapport faisait suite à une publication annuelle, le *Répertoire des obstacles au commerce maintenus par les États-Unis*, diffusé par le MAECI depuis 1993. Tout en reconnaissant l'énorme importance du marché américain, le nouveau document reflète la portée plus générale des intérêts commerciaux du Canada et l'importance de la tâche à accomplir au sein d'organismes tels que l'Organisation mondiale du commerce pour renforcer les disciplines qui régissent le commerce mondial et les flux d'investissement.